



Edito

Chères Thuit-Signolaises, Chers Thuit-Signolais,

Un air de fêtes... nous amène à la fin d'année !

J'espère que cette année 2014 a été, pour chacun, une réussite tant professionnelle que personnelle.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je vous fais part de l'honorariat de Daniel Leho.

Maire de notre commune pendant 25 ans, il a su la faire évoluer et apporter, avec les cases commerciales notamment, tout le confort à ses administrés. Maire, Conseiller général, Président de la Communauté de Communes, Daniel a été présent, et l'est toujours, avec dévouement et charisme (page 2).



M. Emmanuel Le Roy, Sous-Préfet, nous a fait l'honneur de venir visiter le Château et la Maison de l'Eau le vendredi 5 décembre, avant de rencontrer mes collègues élus du canton à la Communauté de Communes.

Le projet de Médiathèque est en cours, il est nécessaire de prendre en compte tous les éléments et d'obtenir le plus grand nombre de subventions.

Les travaux de comblement de la marnière Route de Thuit-Simer, ont débuté, une déviation sera mise en place à compter du 5 janvier (page 4).

Je remercie tous les participants au week-end consacré au Téléthon sur Thuit-Signol, ils ont permis de recueillir 7000 €, 15244 € pour le canton d'Amfreville la Campagne !

Je finirai par vous souhaiter à tous de bonnes fêtes et vous retrouverai le 3 janvier à 18h dans la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux de la Municipalité !

Bonne lecture !

Gilbert DOUBET

Un livret d'accueil est disponible en Mairie où vous y retrouverez bon nombre d'informations utiles sur la commune.



Paiement des factures de cantine sur Internet !

Vous pouvez, désormais, régler vos factures de cantine sur Internet !

Suivez le lien :

<https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>

Notre ancien Maire, Daniel LEHO a été nommé Maire Honoraire à ma demande le 1^{er} juillet dernier.

L'avenir de Thuit-Signol se construira nécessairement sur son histoire. On ne peut définir un cap que lorsqu'on sait d'où l'on vient.

Aussi, il me paraissait important de souligner l'engagement de mon prédécesseur pour notre commune.



Ce petit village rural que nous avons connu, compte aujourd'hui 2300 habitants.

Ces 25 dernières années, le travail accompli est visible et je remercie Daniel au nom de la population toute entière.

Je me permettrais de vous rappeler les grandes réalisations de notre commune depuis l'élection de Daniel LEHO en 1989 :

- Avec son esprit visionnaire, Daniel a rapidement voulu redessiner le bourg afin de centraliser les commerces et ainsi créer un cœur de village.
 - La première grande réalisation fut les ateliers municipaux suivie de la salle polyvalente qui, pour l'époque, avait une architecture très moderne.
- Dans cette continuité, la mairie a pu accueillir les Thuit-Signolais dans des locaux plus adaptés.

L'aménagement routier du centre bourg avec une circulation à sens unique permet une sécurité optimale à nos concitoyens. Le récent aménagement de la mare avec le concours du SYDAR, offre un nouveau lieu de rencontre.

- Thuit-Signol est un village où il fait bon vivre, c'est pour cela que dès sa première élection, un projet de logements locatifs a vu le jour. Aujourd'hui, notre village compte 120 logements adaptés tant aux jeunes familles qu'aux plus anciennes, la résidence de l'Oison en est la preuve.

- Daniel a toujours été sensible au bien-être des enfants au sein des écoles. Il y a eu des évolutions considérables comme l'extension des classes maternelles, la création d'un restaurant scolaire et plus récemment, l'agrandissement des classes élémentaires dotées d'équipements informatiques performants.

- Le château du Bosc Féré, acheté sur les fonds propres de la commune en 2000, a connu, lui aussi, de nombreuses transformations, notamment la création de la Maison de l'Eau. Une Marianne d'Or lui a été décernée pour ce site dédié à la pédagogie de l'eau.

- Très attaché au tissu associatif, Daniel s'est investi pour donner à ses concitoyens l'accès à des loisirs variés, je pense aux différentes associations sportives et culturelles, le club des aînés, le comité des fêtes...

Concernant la culture, le projet de la médiathèque offrira un lieu d'échange et de partage intergénérationnel. Je sais combien ce projet lui tient à cœur et je lui suis reconnaissant pour son soutien en tant que Conseiller Général.

Chaque projet a demandé une multitude de démarches, de réunions, de temps passé, de kilomètres parcourus, de vies professionnelle et familiale sacrifiées pour parvenir à tous ces résultats.

Je remercie Daniel LEHO de nous avoir légué un patrimoine riche, des infrastructures de qualité et surtout une situation financière saine.

Je vous rappelle que les impôts n'ont jamais augmenté en 25 ans de mandat.

Aujourd'hui, Daniel n'a pas fini son engagement dans la vie publique :

- Conseiller Général et vice-président en charge de la compétence Eau et Assainissement,
- Président fondateur du SERPN (Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg) qui regroupe 108 communes,
- Président du SITEUR (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de la Région de Thuit-Signol).

Au nom de tous : MERCI !

L'article L 2122. 35 du Code Général des Collectivités Territoriales qui définit l'Honorariat :
«Distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat...»



Secrétariat général : Corinne Carpentier
02.32.96.00.98 - corinne.carpentier@thuit-signal.fr

Accueil, Etat-civil, Elections, Facturation cantine, secrétariat CCAS :
Sylvie Levillain
02.32.96.00.90 - sylvie.levillain@thuit-signal.fr

Urbanisme, Travaux, Responsable du service technique : Sébastien Paumier
02.32.96.00.96 - sebastien.paumier@thuit-signal.fr

Comptabilité, Gestion du personnel, Payes, Communication : Laura Rivière
02.32.96.00.94 - laura.riviere@thuit-signal.fr

Employées entretien des bâtiments :
Sandrine Jourdan, Dominique Viandier

Employées au restaurant scolaire :
Lydia Callivrousis, Sandrine Duval, Isabelle Bisson



ATSEM :
Fabienne Delamare, Isabelle Huyghe, Martine Jeanne, Hafida Rezali

Employés Communaux (Espaces verts, bâtiments...):
Dominique Gabet, William Groult, Patrick Ibert, Pascal Isabel, José Pochon



Château du Bosc Féré – Maison de l'eau : Benjamin Le Risbé
02.32.96.91.91 - benjamin.boscfere@orange.fr
Martin Enjalbert



Tarifs de location de la salle des fêtes

- Personnes habitant la commune : 389 €
- Personnes extérieures à la commune : 974 €
- Acompte : 194 €
- Caution : 194 €



de la Communauté de Communes

André Odienne est conseiller municipal et 3e Vice Président de la Communauté de Communes, en charge de :

- ◇ L'urbanisme,
- ◇ Le tourisme,
- ◇ La politique de l'habitat : PIG (Politique d'Intérêt Général).

Urbanisme

- Signatures des actes instruits par le service (permis de construire, certificats d'urbanisme...). La Communauté de Communes d'Amfreville a la particularité d'instruire les actes d'urbanisme pour les communes par mutualisation.
- Mise en place d'une stratégie de regroupement de communes afin de constituer les PLU partagés (Plans Locaux d'Urbanisme) et envisager ainsi une mutualisation. Suite à la loi ALLURD (grenelle environnement), les communes actuellement en POS (Plans d'Occupation des Sols ou Carte Communale) doivent se mettre en conformité en 2015.
- Membre de la commission de travail du « Pays du Roumois » au SYDAR concernant le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale 2014/2020) avec suivi de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.
- Représenter la Communauté de Communes d'Amfreville à l'agence d'urbanisme de Rouen (Seine/Eure) en tant que suppléant.

Tourisme

- La Communauté de Communes apporte une aide au tourisme par l'intermédiaire de l'association AVPN qui gère le Moulin Amour en collaboration avec le SYDAR.
- La vallée de l'Oison est une particularité touristique du secteur et la Communauté de Communes envisage d'y réaliser une étude de valorisation.

PIG

- La Communauté de Communes relance une étude pré-opérationnelle avant le PIG, afin d'apporter une aide à l'amélioration de l'habitat pour les usagers éligibles (habitat insalubre, économies d'énergie, adaptation aux personnes handicapées...).
- Cette démarche est faite en collaboration avec Habitat et Développement du Conseil Général.

Le Vice président est chargé, sous l'autorité du président :

- Des budgets de ces 3 compétences,
- Impulser leur politique avec l'aide des agents,
- Il fait partie de toutes les commissions en tant que vice président (Services techniques, voirie, aides à domicile...),
- Il est suppléant à l'agence d'urbanisme de Rouen,
- Il est suppléant à la ZAC de la Maison Rouge (annexe Communauté de Communes secteur de Brionne),
- Il assure une liaison privilégiée entre la Communauté de Communes et la municipalité de Thuit Signol.

Comblement de la marnière



Voici la marnière vue d'en dessous !

Comme vous pouvez le constater ce sont de vrais souterrains !



Les travaux ont débuté le 24 novembre, des murs d'agglos ont été montés, pour qu'à partir du 5 janvier, puissent être coulés le ciment et le sablon à l'intérieur afin de combler la partie de la marnière située en dessous de la route.

Parents d'élèves du groupe "Les Joli(e)s Mômes"

Maternelle :

- Maud Trabelsi
- Jean-François Le Monnier
- Anne-Sophie Dautry
- Dorothée Lehouillier
- Angéline Artu
- Nicolas Artu

Élémentaire :

- Bérengère Moreno
- Mathilde Goblot
- Maud Trabelsi
- Dorothée Lehouillier
- Angéline Artu
- Nicolas Artu

Pour les contacter :

Via internet : <http://www.lesjoliesmomesdesthuits.fr>

Via messagerie : contact@lesjoliesmomesdesthuits.fr

Via Twitter : @LJM27

Parents d'élèves du groupe "Lucie Cramenil"

Maternelle :

- Lucie Cramenil
- Erika Doubet

Élémentaire :

- Lucie Cramenil
- Karine Lecat
- Martin Langpape
- Sébastien Boulogne
- Erika Doubet
- Manuela Lambert
- Corinne Neckebroek
- Stéphanie Bizouarn
- Stéphanie Langpape
- Corinne Bazire

Pour les contacter :

Via messagerie : rpe.thuitsignol@gmail.com

Menus de cantine

Retrouvez les menus de cantine de la semaine dès le jeudi sur le site Internet de la mairie :

<http://www.thuit-signol.fr>

Accueil de loisirs

Les Accueils de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires :

- Février et Pâques : La Saussaye, Saint Pierre du Bosguérard, Amfreville la Campagne, Vraiville
- Juillet : Thuit-Signol, La Saussaye, Saint Pierre du Bosguérard, Amfreville la Campagne, Vraiville
- Août : La Saussaye, Saint Pierre du Bosguérard

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Pauline au 06.21.79.92.43 ou 02.35.77.64.04

Ne jeter pas vos anciens vêtements, donnez-les !

La benne à vêtements située sur le parking du bâtiment communal a été retirée.

Vous pouvez remettre les vêtements :

- au **Secours Catholique** de Thuit-Anger
- dans une boîte du **Lions Club d'Elbeuf** au profit du Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val de Reuil dans son action contre le cancer, les vêtements récupérés sont revendus à une usine locale, les fonds financent l'achat de matériel médical.
 - La Saussaye : Clos Saint Nicolas,
 - Saint Ouen du Tilleul : Centre ville.,
 - La Londe : Avenue des Canadiens.

Le Maire ainsi que tous les conseillers municipaux ont eu le désir de travailler ensemble sur le château et la Maison de l'Eau. C'est pour cela qu'une commission a été créée afin d'établir un état des lieux de ce magnifique site et ainsi lui permettre de se développer.



Racontez-moi l'histoire du château !

Ce site fait partie de notre commune depuis 1418 !

Restauré, ce château eut, par des propriétaires successifs, les ailes rajoutées dont les dernières en 1827.

Le dernier propriétaire connu au début du siècle passé était Monsieur Belley qui donna pour héritage à ses deux enfants le domaine du Bosc Féfé en le séparant en deux, une partie comprenant la maison du régisseur avec le pigeonnier, les granges et quelques dépendances et l'autre partie avec le château, les écuries et quelques dépendances.

En 1957 la caisse d'allocations familiales du Havre acheta cette demeure. Elle fût utilisée comme centre de vacances pour les enfants.

Puis notre commune le racheta le 21 septembre 2000 afin d'accueillir des classes de découvertes, des stages, des congrès, des séminaires...

Ouvert sur un domaine arboré et verdoyant de 4 hectares, le château du Bosc Féfé offre par sa capacité, la multiplicité de ses équipements et le caractère de son parc, un lieu unique d'hébergements et de loisirs.



Quelle est celle de la Maison de l'Eau ?

Afin de rendre ce domaine encore plus attractif, la commune créa la Maison de l'Eau en 2009 et y reçoit chaque année des groupes scolaires de notre commune, du canton et des régions voisines.



Qu'est-ce que la Maison de l'Eau ?

La Maison de l'Eau est un outil pédagogique dédié à l'environnement sur l'eau. Elle permet de connaître en détail le cheminement, de la goutte d'eau jusqu'à l'assainissement, mais aussi la gestion de l'eau pour l'économiser.



Que se passe-t-il au château du Bosc Féfé ?

De multiples événements ont eu lieu au château tels que : la fête médiévale, des stages BAFA, des séjours linguistiques.

Le château est en partenariat avec le Moulin Amour, des plaquettes ont été réalisées afin de promouvoir la Maison de l'Eau, la piscine a été réhabilitée et sécurisée, une école d'agriculture est intervenue, les bassins ont été nettoyés.

Nous souhaiterions faire participer les enfants à la création d'un potager, organiser des manifestations de soutien comme le ruban rose, des manifestations musicales...

Le château ouvre ses portes pour des cérémonies telles que des mariages, baptêmes, anniversaires (capacités 50 personnes + couchages possibles).



L'avenir du site...

Force de continuer à dynamiser ce domaine, riche en potentiel humain et structurel, une commission fût créée après les dernières élections municipales. Celle-ci est dirigée par Madame Devaux, entourée de 5 conseillers municipaux et du Maire.

De nombreux projets sont en cours de réflexion, afin de valoriser et d'utiliser au mieux ce domaine.

Notre souhait est de continuer à faire évoluer ce site et faire en sorte que chaque administré puisse s'y retrouver.

Tarifs accueil de groupes sans activités (stages, séminaires, groupes) :

Moins de 26 Personnes :	Pension complète 37,90 €	Demi-pension 33,70 €
De 26 à 35 Personnes :	Pension complète 34,70 €	Demi-pension 30,35 €
A partir de 36 personnes :	Pension complète 31,50 €	Demi pension 27,20 €

Tarifs de locations de locaux du Bosc-Féré aux particuliers en gestion libre :

Location à la journée (du samedi 14h00 au dimanche 8h00 sans couchage) :	600 €
Location week-end (du samedi 14h00 au dimanche 18h00 avec 42 couchages) :	1 022 €
Nuitée :	15,30 € / personne / nuit
Cuisine :	122 € / jour
Salle de restauration :	97 €
Salle polyvalente (uniquement en journée de 8h00 à 18h00) :	125 €
Draps :	4,90 € la paire
Forfait ménage :	87 € / bâtiment



Tarifs de la Maison de l'Eau (réservés aux groupes et aux scolaires)

	Demi journée	Journée complète
Communes de la Communauté de communes d'Amfreville la Campagne, pays du Roumois	-	7 €/personne
Autres communes	6 €/personne	9 €/personne

Renseignements : 02.32.96.91.91

Château du Bosc Féré

benjamin.boscfere@orange.fr

Maison de l'eau

martin.maisondeleau@hotmail.com

Fête des associations : 6 septembre



Journée du patrimoine : 21 septembre



Soirée Bavaroise : 4 octobre



Cérémonie commémorative : 11 novembre

Les élèves de Thuit-Signol et Thuit-Anger ont mis en scène la correspondance d'un poilu avec sa mère, situant la scène imaginaire à Thuit-Signol. Ils ont ensuite chanté la Marseillaise à cappella.



Beaucoup d'émotions, merci à tous !



Soirée Fruits de mer : 15 novembre



Repas des Aînés :
19 octobre



La brocante
des 29 et 30
novembre
était
organisée
au profit du
Téléthon



Téléthon : 4 et 5 décembre



Ce sont 7000 € qui ont été récoltés par Thuit-Signol, ses associations et son week-end !
Bravo et merci à tous les participants !!!



Marché de Noël :
13 et 14 décembre

Remise des
diplômes
d'honneur
du Travail :
16 décembre



Prix du
concours des
villes et
villages fleuris

1947. Gaston Marais vient de fêter ses vingt ans, il est né le 19 février 1927 à La Haye du Theil. Il répond, comme tous les garçons de son âge, à son appel sous les drapeaux pour accomplir ses obligations militaires. Il est affecté au 61^{ème} Régiment d'Artillerie anti-aérienne à Belfort. Si l'on veut bien excepter cet envoi d'un corps expéditionnaire en Indochine, la France est en paix et se reconstruit grâce au prêt du plan Marshall, après 5 années de pillage nazi et de destructions collatérales de guerre sur son territoire.



Sauf que : mystère ! Que s'est-il donc passé dans la vie de Gaston, revenu dans ses foyers, pour que, brusquement, il lui faille quitter la France ? Et loin... le plus loin possible ! Même aujourd'hui il n'a pas envie d'en parler, et si on insiste, il élude la question d'un sourire... Il a appris, ce 25 août 1950, que le gouvernement français vient de décider l'envoi en Corée, aux côtés des Américains et des Anglais du Commonwealth, d'un bataillon de volontaires pour « représenter » la France dans les forces multinationales mandatées par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Il saisit l'occasion et s'engage. Le voilà à Marseille, avec l'étape inévitable au camp Ste. Marthe, au milieu d'un premier contingent de 1 017 engagés comme lui, attendant la fin de la grève des dockers, pour embarquer. Ce n'est que 2 mois plus tard que le cargo peut enfin prendre la mer, avec une escale à Alger pour prendre à son bord 1 500 volontaires à destination de l'Indochine. Le Bataillon français, après un détour par Yokohama, au Japon, pour charger soldats US et matériel, parvient à Busan un mois et demi plus tard.

La Corée ? Ce « pays du matin calme » comme on se plaît à le dire. Le 25 juin de cette année-là, sans préavis, 7 divisions nord-coréennes communistes, puissamment armées par l'Union soviétique en blindés et armes lourdes, et fortes de 135 000 hommes, envahissent la Corée du Sud après un intense bombardement et prennent Séoul, sa capitale. Le 26 juin, le Conseil de Sécurité de l'ONU appelle ses membres à fournir « toute l'assistance qui s'avèrera nécessaire » pour aider la Corée du Sud qu'il estime agressée. Le 1^{er} juillet, les premiers éléments de la 24^{ème} Division américaine, stationnée au Japon, sous le commandement du général Mac Arthur, embarquent pour la Corée.

Le 29 décembre 1950, le Bataillon français, le BF /ONU, et notre copain Gaston, sous le commandement du général Monclar, débarquent à Busan et gagnent leurs cantonnements de Daegu pour un mois, le temps de s'équiper. Il rejoint, avec des renforts coréens et 2 bataillons de fantassins américains, le 23rd Infantry US, tout de suite engagé dès le 7 janvier, dans de violents engagements pour permettre à la 2nd Indianhead Infantry division de se replier sans trop de pertes. 5 jours de combats intenses et ininterrompus, souvent même au corps à corps puisque les armes sont gelées par le froid. En Corée, en hiver, la température peut descendre jusqu'à moins 35. Le 1^{er} et 2 février, encerclés à Wonju, le BF /ONU et un bataillon du 23rd Infantry, résistent victorieusement aux assauts de la 125^{ème} Division chinoise et parviennent même à se dégager. Un fait d'armes qui vaut au BF/ONU une première Citation présidentielle américaine.

Quant à notre ami Gaston, il a fait son temps. Il ne continuera pas l'aventure avec la BF/ONU,

Il estime avoir combattu avec le courage et l'énergie qu'on attendait de lui, et surtout avoir eu la chance de ne pas y rester comme quelques-uns de ses malheureux copains auxquels il arrachait les 2 médailles accrochées autour du cou, l'une à glisser entre ses dents pour son identification et l'autre qu'il remettait, le soir, à l'officier pour son compte-rendu journalier. Son seul regret aujourd'hui : ne pas avoir profité d'une perm pour aller passer quelques jours à Tokyo comme il en avait le droit. Véridique...

Gaston est décoré de la Médaille du Combattant volontaire en Corée, de la Médaille commémorative de Corée bien entendu, de la Médaille de l'US Combat Infantry, de la Médaille des Nations Unies et de la Reconnaissance de la Nation avec barrette Corée, il a été porte drapeau pendant plus de 15 ans...
Pas mal, non ?

Texte de Philippe Tisserant





La Table des Thuits

Les nouveaux propriétaires M. Sébastien Crépin et Mme Anne-Sophie Martin vous proposent des menus à partir de 10 € le midi et 17,90 € le soir. Une fois par mois des soirées à thème sont organisées : soirée beaujolais, jour de l'an...

Pour le jour de l'an, il reste encore quelques places : au programme soirée Brésilienne avec danseuses et DJ, un portier vous gardera vos voitures sur le parking pendant que vous ferez la fête.

Situé Espace Marchand du Manoir - Rue Henri de Campion à Thuit-Signol

Restaurant ouvert 7 jours/7

De 11h30 à 15h et de 18h30 à 23h

Tél. 02.35.76.77.35

Mail : latabledesthuits@gmail.com



Pôle Beauté Coiffure et Esthétique

Venez découvrir votre nouvelle esthéticienne indépendante diplômée.

Sandrine vous accueille le jeudi, vendredi et samedi avec ou sans rendez-vous de 9h à 19h30.

Sur rendez-vous le mardi de 9h à 19h30.

Différentes prestations vous sont proposées : soins du visage, soins du corps, modelage aux pierres chaudes et serviettes chaudes, épilations, beauté des mains et des pieds...

Des chèques cadeaux sont aussi disponibles.

7 Espace Marchand - Rue Henri de Campion

Tél. 02.35.81.83.77



Z-Gen Génération connectée

Une association autour du numérique baptisée "Z-Gen Génération connectée" vient d'être créée sur la communauté de communes d'Amfreville la Campagne.

C'est lors de la dernière édition du salon Technocom, que Ludovic Mainié a repéré un groupe de fidèles joueurs motivés à prolonger l'expérience numérique au delà de cette manifestation.

Dans un premier temps, simple communauté virtuelle sur les réseaux sociaux, Z-Gen arrive dans le monde réel et s'installe dans la Maison des Associations du Thuit-Signol.

Des cours d'informatique ouverts à tous, aux ateliers de dépannage en passant par l'organisation de LAN Party, Z-Gen a l'ambition de proposer des activités facilitant l'utilisation de l'outil numérique.

Parmi les productions Z-Gen, on trouve PodCast'Eure une web-émission mensuelle sur les technologies, jeux vidéo, et culture geek que vous pouvez télécharger et écouter gratuitement via le site internet de Z-Gen :

<http://www.zgen.fr>.



Pour plus de renseignements, connectez-vous sur <http://www.zgen.fr>, abonnez-vous sur la page Facebook : <http://www.facebook.com/zgen276> ou suivez notre compte Twitter @ZGen276

Nouveaux horaires de La Poste !

Depuis le 1er décembre La Poste est ouverte les :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h/14h-16h15
- Mardi : 9h30-12h30/14h-16h15
- Samedi : 9h-12h

Rue Henri de Campion
Tél. 02.35.87.85.00

Nouveaux horaires de la déchetterie

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



A retenir !

3 janvier 2015 : Vœux du Maire à 18h

24 janvier : Loto

Organisé par le comité des fêtes



Du 14 au 22 février 2015 :

Salon de peinture et de sculpture

Invités d'honneur Blaise KOHARY et Gilles MANSON

A la salle des fêtes



Tableau intitulé « L'été Indien » de Blaise KOHARY

Du 25 février au 04 mars : Technocom

Dans la salle des fêtes

18 mars après-midi : Place à la Poésie

Dans la salle des fêtes

21 mars : Soirée théâtre « Enfer et contre tout »

Organisée par le comité des fêtes

18 avril : Soirée de l'association Ensemble pour Clara

19 avril : Journée « barbecue géant » et chasse aux œufs

Organisée par le comité des fêtes - Au Château du Bosc Féfé



7 juin : Fête Médiévale

Organisée par le comité des fêtes

Au château du Bosc Féfé

21 juin : Fête de la musique

Organisée par le comité des fêtes - Dans le centre-bourg

12, 13 et 14 juillet : Fête communale

Organisée par le comité des fêtes

Horaires de la bibliothèque

La bibliothèque vous accueille le :

- mercredi de 14h30 à 16h30
- samedi de 10h30 à 12h30